BG2V

Une dynamique toujours en marche

Arrivée de Marie Content en tant que nouvelle associée en Droit social, recrutement d'une dizaine de collaborateurs en 2020, déploiement d'une organisation de travail innovante, autant d'évolutions qui signent le dynamisme de BG2V et confortent sa différence. Focus avec Marie Content et Guillaume de Saint Sernin, associés.



■ Marie Content et Guillaume de Saint Sernin, Associés en charge du département Droit social BG2V, entourés de leur équipe

Une équipe sociale renforcée : un signal pour vos clients ?

Guillaume de Saint Sernin: Effectivement. cela les assure de notre volonté d'enrichir et de mutualiser toujours plus de compétences. Avec l'arrivée de Marie et de ses trois collaborateurs, le pôle Droit social est désormais composé de neuf avocats aux expertises diverses et complémentaires. Cette équipe renforcée nous permet d'accompagner avec plus d'envergure les groupes français, internationaux et les ETI aussi bien dans la gestion quotidienne que dans le cadre de projets de réorganisation. Nous disposons d'une véritable capacité à mener de front des dossiers alliant conseil et contentieux et renforçons notre capacité d'intervention sur des sujets majeurs de droit social.

Vous disposez notamment d'une expertise dans les contentieux à risques : quelle est sa nature ?

Marie Content: J'accompagne des entreprises du secteur des médias et des réseaux de distribution exposées à des contentieux en série qui les mettent en danger structurellement. J'interviens également dans des dossiers en droit pénal du travail autour de problématiques de harcèlement, de discrimination, de durée du travail ce qui fait écho aux pratiques de droit pénal des affaires portées par nos associés Julien Vernet et Karim Beylouni.

La mutualisation des compétences : l'ADN de BG2V ?

G. de S. S. : Nous intervenons sur des dossiers complexes tels que des réorganisations, des négociations collectives à forts enjeux, etc. Pouvoir croiser les regards sur ces questions, en mesurer l'enjeu en cas de contentieux permet d'offrir des conseils encore plus experts. Ce partage d'expérience est pour nous fondamental.

M. C. : Ce croisement de regards est assurément une vraie plus-value et constitue un atout majeur.

En 2020, le cabinet a adopté une organisation en flex office, pourquoi ce choix?

G. de S. S.: Ce type d'organisation participe de notre volonté de mutualiser nos expertises et nos compétences en rendant plus fluide le partage de nos connaissances. Il s'agit d'un mode d'organisation souple où chacun peut décider de partager ou non son bureau en fonction de différents paramètres. Dans cette optique, tous les membres du cabinet disposent de tout le matériel informatique et des applications qui permettent de travailler au bureau ou à distance. Cela nous a d'ailleurs permis d'être opérationnels dès le 1er jour du 1er confinement.

M. C. : Cet état d'esprit nous permet également d'attirer de très bons profils en quête d'une

Marie Content revient sur ce qui a présidé à son choix d'intégrer ce cabinet

« Son expertise dans chaque matière couplée à une vision radicalement différente du métier, sa façon d'appréhender le travail collectif et le partage d'expériences ont fortement influencé ma décision. La modernité des formes de travail et des relations entre associés et collaborateurs sont yenues la conforter. »

organisation qui décloisonne les relations de travail.

Qu'est-ce qui fait la griffe BGV2?

G. de S. S. : Anticipation et réactivité sont deux valeurs fortes de notre identité, à titre d'exemple, Marie et moi avons tous deux négocié des accords d'activité partielle de longue durée dès juillet 2020. Cela montre notre capacité à mobiliser nos ressources pour mettre en œuvre des dispositifs totalement nouveaux afin d'aider nos clients à faire face à leurs difficultés. Anticiper leurs problèmes pour être à même de les accompagner de façon réactive est un engagement collectif du cabinet.

M. C.: Même posture dans nos webinaires où l'on partage avec nos clients nos connaissances sur leurs sujets du moment comme l'activité partielle, le télétravail, les règles sanitaires et les sensibilisons sur les enjeux à venir dans l'organisation et les relations de travail.

B G 2 V

Avocats associés

CONTACT

40/42 rue La Boétie - 75008 Paris Tél. +33 (0)148 88 60 60 content@bg2v.com saintsernin@bg2v.com www bg2v com